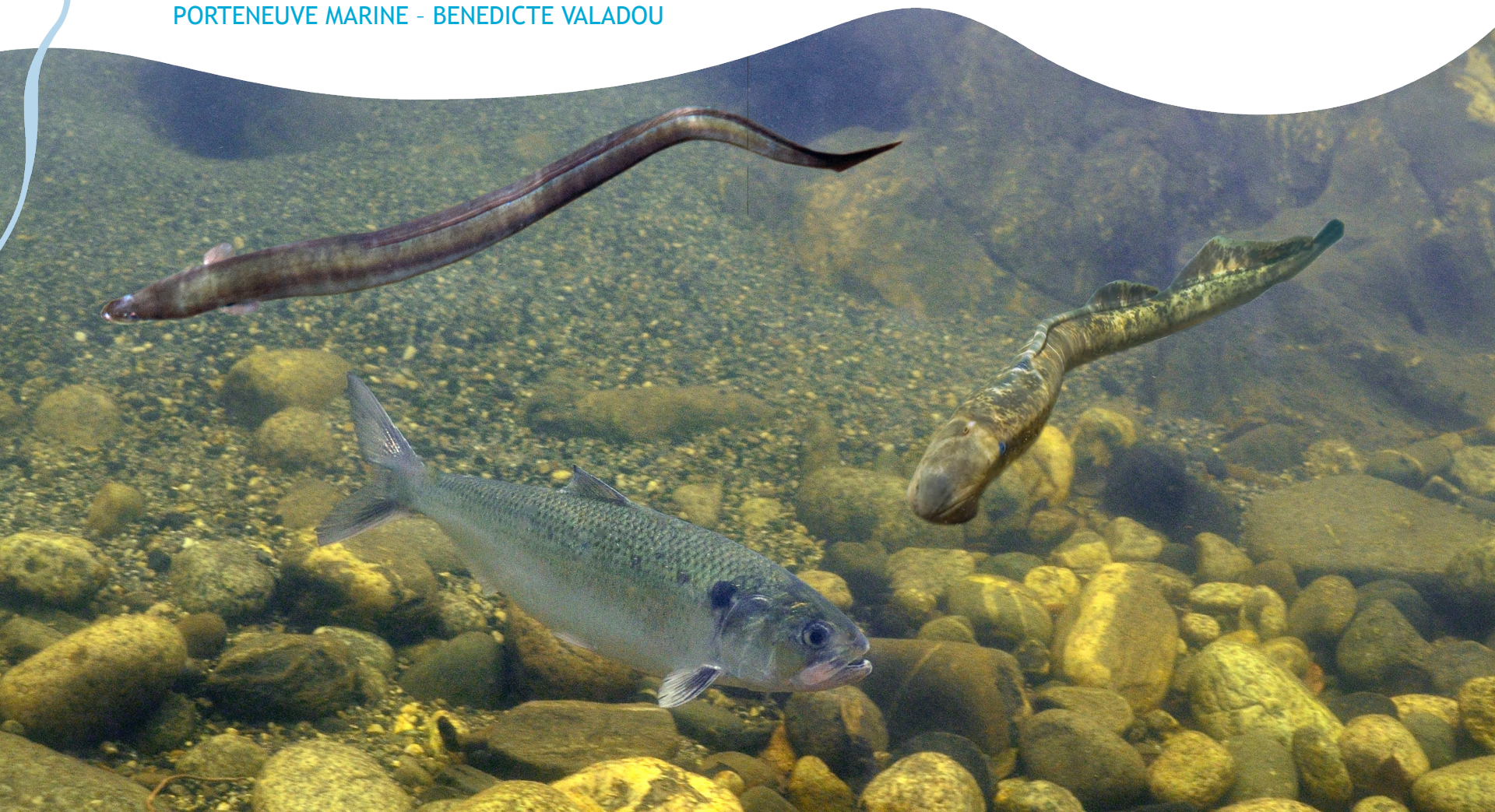


# Présentation du Plan national migrateurs amphihalins en cours d'élaboration.

PORTENEUVE MARINE - BENEDICTE VALADOU





# TERMES DE REFERENCE PNMA

## Espèces considérées:

espèces amphihalines (poissons + macro-crustacés) de métropole et d'outre-mer français

## Objectifs

1 Donner une **vision globale** de l'état de conservation et des pratiques de gestion de l'ensemble de ces espèces

2 Tirer le meilleur parti des dispositifs existants de conservation (PNA, PDC,...), de planification (SDAGE, ...) et mesures de gestion (Plagepomi \* et DSF )

3 Proposer une coordination au niveau national sans se substituer aux instances de bassins et analyser les manques pour une gestion optimale

4 Favoriser la synergie, en activant le lien biodiversité-eau douce-milieu marin

## Contenu attendu du PNMA

Etat des connaissances sur la situation des migrateurs amphihalins



Bilan de la mise en œuvre des dispositifs de gestion existants

Ensemble d'actions **SMART**, opérationnelles à l'échelle nationale

# SOMMAIRE DU PNMA

## 1. INTRODUCTION

- A. Genèse du PNMA
- B. Durée et aire d'application du plan

## 2. SITUATION ET PROTECTIONS

- A. Espèces migratrices amphihalines : description et systématique
- B. Etat des populations et tendances
- C. Déficits de connaissances
- D. Statut légal de protection (national et international) incluant la protection des habitats

## 3. LES PRESSIONS QUI PESENT SUR LES MIGRATEURS

- A. Liées à la qualité des milieux et des habitats
- B. Liées à la continuité écologique
- C. Liées à la pêche
- D. Liées aux opérations de repeuplement et à l'aquaculture
- E. Liées au braconnage
- F. Liées à la prédation et aux espèces exotiques envahissantes
- G. Liées aux maladies
- F. Liées aux changements globaux

# SOMMAIRE DU PNMA

## 4. ACTIONS

- A. Les partenaires et leur rôle
- B. Actions à mettre en œuvre
- C. Tableau synthétique des actions envisagées et fiches actions détaillées
- D. Calendrier de mise en œuvre du plan et estimation financière

## 5. GOUVERNANCE SUIVI ET EVALUATION

- A. Le comité de pilotage
- B. Le comité scientifique
- C. Les groupes thématiques
- D. Suivi et évaluation
- E. Rapportage

# TERMES DE REFERENCE PNMA

Plan multi-espèces et multi-espaces qui répond au Plan Biodiversité de 2018 (plan opérationnel de la SNB 2011-2020)



Se rapprochent d'un PNA multi-espèces (outil FR pour répondre à la DHFF)

*Cf.* Ambition de l'action 42 du Plan Biodiversité

Plan multi-espèces et multi-espaces qui contribuera à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)

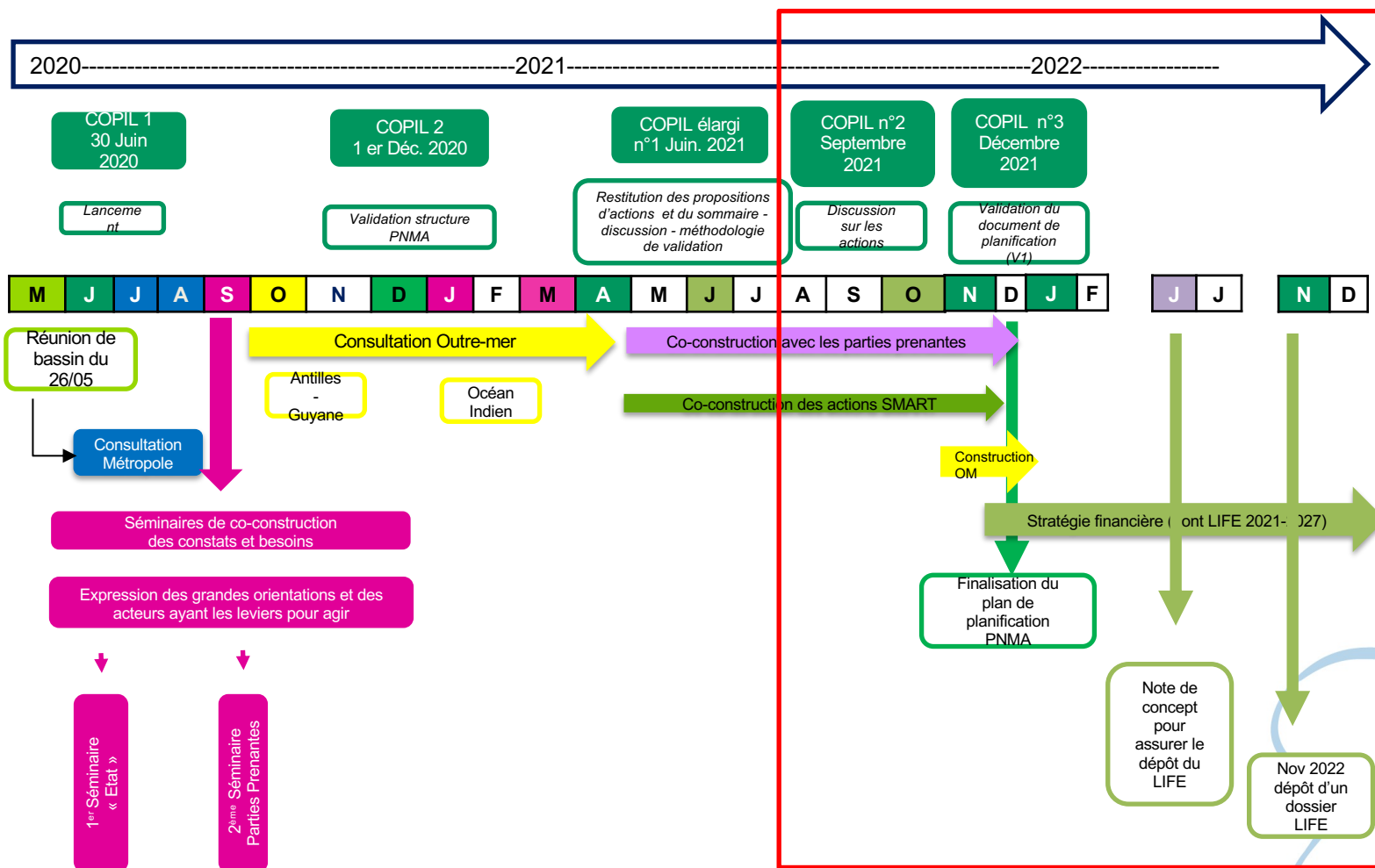


Le PNMA peut être une des déclinaisons opérationnelles de la nouvelle SNB

Le PNMA permet l'approche transversale nécessaire à une meilleure gestion: lien terre-mer

Le PNMA permet un dialogue avec les différents ministères, MTE, MAA, MOM

# Calendrier



# ECHEANCE



**novembre**

**29/11/21**

**COFIL 3 : 13/12/21**

**30 Décembre**

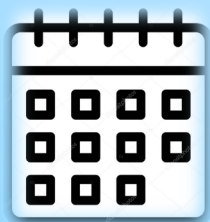
Discussion avec les  
partenaires afin de  
consolider toutes les  
actions vues en COFIL  
2



Validation du plan  
(V1)



# ANNEE 2022



- déclinaison des actions de façon concrète
- prévision financière (budget prévisionnel) avec hypothèses de la mise à disposition de fonds de la part des partenaires.
- chiffrage des actions pour déposer un LIFE



# Stratégie Financière

- Si LIFE PNMA → 60 % de financement via ce programme
- Possibilité de financement de certaines actions via d'autres projets LIFE sur lesquels travaille l'OFB:
  - LIFE intégré SN (stratégie nature) visant à intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles avec la restauration des milieux comme fil rouge
  - LIFE espèces mobiles vise à répondre aux actions de la DCSMM dont l'OFB est pilote

**Objectif** : cohérence des projets portés par l'OFB

- Financements d'actions sollicités par des partenaires

# Thème des actions

Thème  
#1

Lien  
Terre-Mer



Thème  
#2

Habitats  
et  
continuités



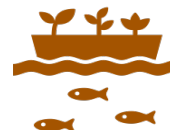
Thème  
#3

Suivis,  
évaluations  
et  
perspectives



Thème  
#4

Pisciculture  
et  
repeuplement



Thème  
#5

Pêche



Thème  
#6

Communica-  
-tion  
sensibilisation  
formation



# Thème #1 : Lien Terre-Mer



## Les Orientations

**O1 - Améliorer la connaissance sur les amphihalins dans le milieu marin**

**O2 - Mieux utiliser les possibilités offertes par la réglementation et renforcer toute coopération sur le continuum terre-mer**

**O3 - Renforcer la cohérence de la gouvernance et les politiques qui concernent l'interface terre-mer**

**O4- Autre: coopération internationale**

## Exemples d'actions

1- Améliorer la connaissance sur les amphihalins notamment en milieu marin et dans les eaux de transition (en métropole et dans les DROM )

1- Faire un état des lieux des limites transversales de la mer (LTM) et des limites de salure des eaux (LSE), pour la mise en place d'un plan d'action cohérent, notamment pour la gestion de la pêche  
=> Réglementation

1- Participer à la coordination de la concertation entre les instances à terre (COGEPOMI et comités de bassins) et en mer (comité maritime de façade, COPIL des sites Natura 2000)  
=> Gouvernance

1- Faciliter les échanges internationaux  
=> Gouvernance



## Thème #2 : Habitats et continuités

### Les Orientations

H-01 -Sur les territoires à enjeux forts et particulièrement résilients face au changement climatique, garantir un fort niveau de protection et restaurer la fonctionnalité des milieux et la continuité écologique en cohérence avec les politiques de transitions énergétiques et écologiques

H-02- Améliorer la connaissance sur les habitats et restaurer leurs fonctionnalités sur les territoires à enjeux forts

H-03 -Garantir la fonctionnalité des passes à poisson existantes (stratégies, moyens, sensibilisation)

### Exemples d' actions

Faciliter la mise en oeuvre de moyens adaptés ( financier, technique et/ou administratif) permettant de limiter les impacts des ouvrages clés identifiés sur tout le territoire national

Caractériser les impacts de la prédation sur les populations de grands migrateurs  
=> **Connaissance**

Elaborer une stratégie d'aide à la surveillance et au maintien de la fonctionnalité des dispositifs de franchissements piscicole et veiller à son déploiement sur les territoires

## Thème #3 : Suivis, évaluations et perspectives



### Les Orientations

01- Mettre en place une animation nationale chargée du suivi de la mise en œuvre du PNMA

02- Valoriser les outils existants, définir de nouveaux outils et partager avec les territoires

### Exemples d'actions

Outiller le PNMA d'un tableau de bord  
=> **Suivi**

Disposer d'une stratégie financière à moyen et à long terme pour les actions du PNMA à l'exclusion des actions locales prévues dans les Plagépomis

Centraliser les données de suivis des populations au niveau national  
=> **Suivi et Connaissance**



# Thème #4 : Pisciculture et repeuplement



## Les Orientations

R-O1- Définir un cadre de décision pour les programmes de repeuplement

## Les Actions

1- Rédiger un guide national  
du repeuplement  
=> **Document de référence**

2- Partager les connaissance et les  
retours d'expérience  
=> **Communication et Connaissance**

# Thème #5 : Pêche



## Les Orientations

**P-O1- Renforcer la connaissance sur les pêcheries et les captures en mer et en eau continentale**

**P-O2 - Mettre en place un cadre pour une exploitation durable et responsable des migrateurs amphihalins**

**PO3 - Mobiliser la connaissance des pêcheurs**

## Les actions

1.1-Rendre les données de captures des pêcheurs professionnels en eau continentale et en mer utilisables, fiables et partagées

1.2- Mettre en place un outil de suivi national des captures pour les pêcheurs de loisirs en mer et en eau continentale en intégrant les captures accessoires

=> **Connaissance**

1.3- Coordonner et centraliser les méthodes de calcul des indicateurs des pêcheries

1- Coordonner la mise en place d'objectifs de conservation partagés pour toutes les espèces en métropole et dans les outre-mer

1- Valoriser les savoirs et savoir-faire des pêcheurs dans le cadre d'une exploitation responsable des migrateurs amphihalins



## Les Orientations

C-01- Construire un lexique partagé et un ensemble d'argumentaires sur les migrants amphihalins

C-02- Renforcer la partie dédiée aux migrants amphihalins dans le CDR cours d'eau

C-03- Définir des actions ciblées, cohérentes entre elles, et adaptées à chaque public, les élus et les professionnels

C-04- Mettre en place des formations dédiées aux migrants amphihalins

## Les Actions

1- Consolider les éléments de communication à destination des différents publics en métropole et à adapter dans les territoires d'outre-mer

1- Renforcer la partie dédiée aux migrants amphihalins dans le CDR cours d'eau

1- Sensibiliser sur les migrants amphihalins en menant des actions ciblées et cohérentes entre elles et adaptées aux différents publics

1- Intégrer les enjeux identifiés dans le PNMA dans les différentes formations liées à la biodiversité et les autres formations professionnelles liées à des métiers et activités pouvant interagir avec les migrants amphihalins



**ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

**ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles**

[contact@migrateursrhonemediterranee.org](mailto:contact@migrateursrhonemediterranee.org)

Tél. : 04 90 93 39 32

[www.migrateursrhonemediterranee.org](http://www.migrateursrhonemediterranee.org)